

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 5 Décembre

## LA GRATUITÉ DES ÉCOLES MILITAIRES

La question dont le Sénat vient d'être saisi par MM. le colonel Meinadier, le comte de Laubespain, Lourties et Jean Dupuy, est déjà ancienne.

Après la révolution de février, la gratuité des Ecoles militaires avait été décrétée par le général Cavaignac. L'Assemblée nationale ajourna pour cause d'économie l'exécution de cette mesure. Elle se borna à assurer la gratuité à tous les élèves dont les familles ne possédaient pas des ressources suffisantes. Les Conseil municipaux étaient consultés sur l'insuffisance des ressources des familles. C'est le régime actuel. En ce moment le nombre des boursiers atteint environ 50 0/0 des élèves.

A diverses reprises la question a été soulevée au moins incidemment dans le Parlement. Dans la séance du Sénat du 28 décembre 1888, M. de Freycinet, ministre de la guerre, promit de l'examiner avec le plus grand soin : il est résulté de cet examen que les chiffres de la pension de Saint-Cyr, ont été ramenés à ceux de l'école Polytechnique.

Aujourd'hui, la question est posée nettement et en principe par les auteurs de la proposition.

En faveur de l'adoption de celle-ci il y a deux arguments qui nous semblent concluants. Depuis quelques années, les écoles spéciales de sous-officiers ont pris le plus large développement et ont ouvert une voie nouvelle au recrutement des officiers. En ce moment, l'on compte à Saint-Maixent, Saumur ou Versailles, près de mille sous-officiers qui y reçoivent une instruction entièrement gratuite, tout en touchant la solde de leur grade, et cette instruction leur donne toutes facilités pour arriver à l'épaulette en peu de temps, peut-être même aussi vite

qu'en passant par les grandes écoles qui ne sont pas gratuites.

C'est là une rude concurrence pour nos grandes écoles, si onéreuse pour les familles, non pas seulement pour les frais incombant aux non boursiers après leur admission, mais encore et surtout pour les dépenses des études préparatoires dont les résultats définitifs sont cependant si chanceux. Un candidat qui a échoué pour Saint-Cyr et même pour l'école Polytechnique, et qui aura encore une année devant lui, préférera bien souvent, à cette année d'un travail pénible et bien aléatoire, un engagement immédiat dans un régiment, l'instruction qu'il aura déjà acquise facilitera son avancement, le mettra en vue, le désignera dès qu'il sera sous-officier comme candidat aux écoles spéciales, et il sera officier avec beaucoup moins de travail et aussi promptement que s'il avait continué à courir la chance d'une nouvelle année de préparation aux écoles.

Il y a en ce moment, nous venons de le dire, près de 1,000 élèves aux écoles de Saint-Maixent, Saumur ou Versailles, qui deviennent officiers après moins d'une année passée dans ces écoles. Ce nombre est beaucoup supérieur à celui des promotions annuelles de l'École polytechnique et de Saint-Cyr, soumis à deux années d'études, et cependant, aux termes de la loi d'avancement qui régit l'armée, il ne devrait en être que la moitié.

Il y a un autre argument, et celui-ci ne nous paraît pas moins sérieux que le premier.

Sous le régime du service de trois ans obligatoire, nombre de jeunes gens redoutant le séjour commun et les privautés de la caserne, ont préféré la rude discipline et le travail de deux années d'école complétées par une année de service comme officier, aux trois années réglementaires du service normal : mais ces trois années une fois écoulées, ils aspirent à une honorable oisiveté ou à toute autre carrière mieux ap-

propriée à leurs goûts, et ils donnent leur démission.

Ces démissions sont très regrettables ; elles enlèvent à l'armée active des éléments de jeunesse et d'énergie et ne donnent pas encore à la réserve et à l'armée territoriale, des officiers bien expérimentés.

Pourquoi ne pas exiger des candidats aux écoles militaires, en échange de leur instruction gratuitement acquise, ce qu'on demande au médecin militaire à sa sortie de l'école, au vétérinaire qui a obtenu une bourse de l'Etat, à l'enfant de troupe élevé dans les écoles préparatoires ?

Les élèves des écoles du service de santé contractent l'engagement de servir au moins pendant six ans, dans le corps de santé, à partir de leur promotion au grade d'aide-major de 2<sup>e</sup> classe.

Il conviendrait d'établir un engagement semblable pour toutes les écoles ; pour l'armée, les six ans dateraient de la nomination au grade de lieutenant ; pour la marine, de la nomination au grade d'enseigne.

Pour notre part, nous sommes convaincus qu'il y aurait une large compensation au supplément de dépense — 780,000 fr. par an — qu'entraînerait la gratuité absolue et dont on pourrait, croyons-nous, assez aisément économiser le montant sur quelque autre chapitre du ministère de la guerre. Il y a une grande importance, d'abord à ne pas laisser s'abaisser le niveau de nos grandes écoles, ensuite à retenir obligatoirement au service de l'Etat, ceux qui ont reçu une instruction militaire supérieure. Enfin, c'est le devoir de la démocratie d'assurer le plus possible, aux jeunes gens peu fortunés, mais travailleurs et capables, les moyens d'arriver à des situations dont l'accès ne doit pas dépendre du bon vouloir plus ou moins grand de quelques conseillers municipaux.

C'est pour toutes ces raisons que la proposition de M. le colonel Meinadier nous paraît digne d'être votée par le Parlement.

J. QUERCYTAÏN.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 décembre

### BUDGET DES COLONIES

M. Freppel demande l'achèvement des travaux militaires de Madagascar, qui doivent s'exécuter à Diego Suarez. Cet achèvement est nécessaire pour la protection efficace de notre colonie.

M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, répond que les études n'étant pas entièrement terminées, il demandera plus tard, en temps opportun, un crédit supplémentaire, pour atteindre ce but, dont il ne conteste nullement la nécessité.

M. Pelletan vient soutenir, en quelques mots, son amendement relatif à une réduction de 100,000 fr., sur les crédits du Soudan, afin de bien marquer l'intention de la Chambre de ne pas laisser engager d'expédition sans être consultée.

Le Gouvernement repousse l'amendement, car il n'a nullement l'intention de ne pas informer la Chambre en temps utile.

L'amendement Pelletan est repoussé.

Les chapitres 15 à 21 des colonies sont adoptés.

### FIXATION D'INTERPELLATION

M. Hubbard, d'accord avec le gouvernement, accepte le vendredi 11 décembre pour la date à laquelle est fixée son interpellation.

Le renvoi, après la discussion du budget, qui est demandé, est repoussé par 329 voix contre 207 et la date du 11 est définitivement fixée.

Après cet intermède, M. Déroulède vient, par un amendement, proposer une réduction de 70,000 fr. sur les crédits du Dahomey. Il exécute ses variations habituelles et voit repousser son amendement par 257 voix contre 207.

## Nouvelles politiques

La satisfaction causée par la cessation de la grève du Pas-de-Calais a provoqué une véritable détente dont on a pu apprécier hier les excellents résultats au palais Bourbon.

Au nom de la commission du budget, M. Emmanuel Arène a donné lecture de son rapport sur une proposition précédemment déposée par M. Basly, et qui avait pour but d'accorder un secours de 50,000 francs à l'association ouvrière des mineurs qui exploitent la concession de Monthieux.

Il était venu à Milan pour entendre Marcia dont il admirait le talent, si différent pourtant du sien.

Il vit la Linda, et, avec sa véhémence d'impression, s'enflamma d'enthousiasme à la fois pour son talent et sa beauté. Mais elle le traita, lui, par le sourire et par la douceur, et son beau feu tomba subitement.

— Vous avez cent fois raison ! lui dit-il, vous ne pouvez pas, vous, prendre au sérieux, un toqué tel que moi. Et puis, je ne suis pas très sûr de ne pas confondre, car il se peut bien que j'adore tout simplement votre voix. Ça, par exemple, je n'en démordrai pas. Je ferais deux cents lieues pour venir vous entendre. Votre voix ! elle me transporte au septième ciel ! Convenons d'une chose : je ne serai pas votre ami, je serai votre idolâtre. Et je te demande la permission de te tutoyer, comme la divinité !

De tous ses amoureux qui étaient véritablement bons et sincères, Laura se fit ainsi des amis.

Au premier rang des convertis, elle avait, à Paris, le docteur Despujolle, le médecin, la Providence des théâtres et surtout des théâtres de chant. Avait-on un enrrouement le matin, son homœopathie avait des petites fioles magiques, grâce auxquelles on chantait, le soir, comme un rossignol.

Il fut un peu plus récalcitrant que Rémissy à cette guérison.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 7

## LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

III

Laura Linda

De la renommée, mais non de la fortune.

Elle tenait de lui une parfaite insouciance des choses pratiques. Bien qu'elle eut un fort bel engagement, tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de n'avoir pas de dettes. Elle ne dépensait pas par elle-même, mais elle laissait dépenser autour d'elle.

— Je sais tout au plus compter mes temps, disait-elle en riant, mais je ne saurais jamais compter mes écus.

Si l'ordre n'était guère dans son budget, il était dans sa vie. Le souvenir adoré de sa mère était toujours présent à sa pensée et la gardait comme eut fait sa mère elle-même. Elle voulait rester et elle restait irréprochable. Avec cela, nulle rigidité et nulle pruderie.

Elle avait la vraie honnêteté, celle qui est indulgente, même aux faiblesses qu'elle répudie. Elle était avec ses camarades de théâtre enjouée

sans coquetterie et se faisait respecter tout en plaisant. Beaucoup d'hommes l'avaient courtisée, mais elle avait jusque-là repoussé aussitôt ceux qui lui parlaient mariage que ceux qui lui parlaient amour.

Elle n'avait jamais dit qu'elle ne se mariait pas : mais sa première condition pour se marier était qu'elle resterait au théâtre, ce qui, de ce côté, ne laissait guère de chance qu'à un mariage par intérêt.

Ainsi, son directeur de Milan, Pozzoli, qui maintenant dirigeait le Théâtre-Italien à Paris, avait formellement demandé sa main à son père.

Mais, outre qu'il avait une réputation des plus équivoques, il paraissait évident qu'il comptait, en épousant la Linda, s'assurer, sans concurrence et sans émoluments, une prima dona de premier ordre. Il usait volontiers, disait-on, de ce procédé économique vis-à-vis de ses maîtresses qui faisaient partie de sa troupe.

Même supposition vraisemblable pour un barquier de Milan qu'on croyait sur le point de s'embraver et qui se serait créé une ressource suprême avec les appointements de sa femme.

Pourtant un jeune compositeur d'un certain talent sembla sérieusement épris de la diva, et, bien qu'il fût pauvre, ce n'était certainement pas par intérêt qu'il eût été fier et heureux de lui donner son nom et sa vie ; mais Laura n'éprouvait pour lui rien qui ressemblât à l'amour ; le comprit et quitta Milan pour Florence.

Quant aux amoureux de la Linda, plus nombreux encore que les époux, ils y perdèrent tous leur temps et leurs peines.

A commencer par le ténor léger Laurito Mina, beau garçon cependant et très infatué de sa personne, car il connaissait peu de rebelles.

Il avait été prévu dans une salle d'armes, et c'est là qu'il avait été découvert par le soprano pour le quart d'heure qui régnait chez Pozzoli. Il avait une jolie voix, mais il ne savait pas s'en servir et il était trop nonchalant pour apprendre ; il s'en tirait pas un aplomb imperturbable.

Dès le commencement, il se déclara amoureux fou de la Linda. Mais, avec sa finesse de femme, elle devina à quelle impertinence elle avait affaire, et elle l'éconduisit beaucoup moins gentiment que les autres, avec une froideur qui ressemblait fort à du dédain.

De là, chez le vaniteux personnage, une rancune sourde, qui mêla une sorte de haine à son amour, ou plutôt à son désir.

Il fit néanmoins bonne contenance et déclara, avec un respect ironique, qu'il s'inclinait devant la haute vertu de la chanteuse ; désormais, empruntant ce surnom à l'air fameux de *Norma*, il ne l'appela plus que *Casta diva*.

— Je suis si paresseux ! disait-il au foyer des artistes ; jamais je n'aurais la patience et le loisir de tenir un long siège devant une pureté de si farouche accès.

Je cède la place à quelque assaillant de plus robuste persévérance. J'attendrai. Je renonce à être le premier, mais je jure par Vénus et l'Amour que je serai le second.

Un autre amoureux de meilleure composition fut Rémissy, le violoniste hongrois, un original, quelques-uns disaient même un fou, mais un grand, un véritable artiste.

Répondant à M. Aynard, qui craignait que l'on ne voulût, par l'adoption du projet, faire acte de socialisme d'Etat et créer un précédent, M. Emmanuel Arène a nettement expliqué les motifs qui avaient déterminé la commission du budget, soucieuse de venir en aide à une agglomération d'ouvriers, malheureuse par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

Le ministre de l'intérieur a complété, à son tour, les renseignements fournis par le rapporteur et a terminé ainsi :

« Hier, 40,000 mineurs étaient en grève. Après une journée de conversation entre patrons et ouvriers, tout le monde s'est entendu et la grève a cessé. Je suis sûr que nous ne pouvons mieux remercier patrons et ouvriers qu'en votant le secours qu'on nous demande. »

La proposition a été adoptée.

Vienne, 1<sup>er</sup> décembre.

— Dans les hautes sphères cléricales où l'on se plaît à représenter le récent discours du comte Kalnoky sur la question romaine comme un des événements politiques les plus importants qui se soient produits en faveur des revendications papales depuis 1870, on paraît convaincu qu'en faisant les déclarations susdites, le chancelier austro-hongrois a agi dans un but politique bien déterminé.

N'imaginant pas que ses paroles pourraient être mal interprétées par le monde gouvernemental italien, il a voulu, dit-on, profiter du mauvais effet produit au Vatican par les poursuites contre l'archevêque d'Aix pour ramener le Saint-Siège à la triple alliance, en rassurant le souverain pontife sur les intentions du cabinet de Vienne par une réfutation formelle des fausses allégations de M. Crispi, lequel ayant soutenu que la triple alliance était en partie dirigée contre la papauté, avait éveillé les craintes du monde catholique et avait contribué à indisposer le Saint-Père à l'égard des gouvernements de Vienne et de Berlin.

Berlin, 1<sup>er</sup> décembre.

— Le Reichtag a discuté aujourd'hui le budget colonial. M. Bamberger a porté la parole au nom des anticoloniaux; il a déclaré que moins l'Allemagne aurait de possessions en Afrique et mieux cela vaudrait pour le pays. M. Kayser, directeur de l'Office colonial, a rassuré la Chambre sur le sort des expéditions engagées en ce moment sur divers points. Il a annoncé qu'à partir du 1<sup>er</sup> février 1892, l'Afrique allemande du Sud-Ouest serait administrée et exploitée par une Société qui avait acheté ce droit pour 3 millions de marks et versé une caution de 200,000 marks.

LES DROITS SUCCESSORAUX

Il y a bientôt un an, M. Barodet et une quarantaine de députés radicaux saisissaient la Chambre d'une proposition qui doit, suivant eux, assurer la solution de la question sociale, en réalisant la diffusion et la transformation de la propriété, l'amortissement de la dette publique, la diminution des impôts et l'extinction du paupérisme, et tout cela par la suppression de l'hérédité en ligne collatérale. Il convient d'ajouter que cette proposition est restée enfouie dans les cartons de la Chambre.

Mais, désireux de ramener l'attention de leurs collègues sur cette question, M. Barodet et ses collègues proposent aujourd'hui d'ajouter un nouvel article qui stipule que les libéralités soit par actes entre vifs, soit par testament ne pour-

ront excéder la moitié des biens du disposant ou seulement l'usufruit de la totalité de ces biens s'il ne laisse à son décès aucun héritier en ligne directe. Dans le premier cas, l'Etat hériterait immédiatement de la moitié réservée; dans le second cas, il hériterait de la totalité des biens à la mort de l'usufruitier.

LA SUPPRESSION DES ARCHEVÊCHÉS ET DES EVÊCHÉS NON CONCORDATAIRES

Nous avons annoncé que M. Labrousse a déposé un amendement de la loi de finances tendant à supprimer par voie d'extinction les évêchés non concordataires.

Voici les renseignements que communique M. Labrousse lui-même dans les couloirs : La loi de germinal an X, dit M. Labrousse, a établi dix archevêchés et cinquante évêchés. Dans ce nombre étaient compris l'archevêché de Malines et sept évêchés aujourd'hui belges. Actuellement le nombre des archevêchés est de dix-huit et celui des évêchés de soixante-neuf, nombre dans lequel doivent être compris, par suite du traité de Villafranca, l'archevêché de Chambéry et quatre évêchés de Savoie.

Il résulte donc, d'après les calculs de M. Labrousse, qu'il y a huit archevêchés et vingt-deux évêchés en plus de ceux prévus par le Concordat. Les archevêchés d'Auch, d'Albi, d'Alger, de Sens et de Reims, sont des archevêchés non compris au Concordat, même comme évêchés. Les évêchés d'Avignon, de Rennes et de Cambrai, prévus au Concordat comme évêchés, ont été transformés en archevêchés.

Voici, toujours d'après M. Labrousse, les évêchés créés depuis le Concordat :

Aire, Tarbes, Montauban, Pamiers, Périgueux, Oran, Belley, Saint-Dié, Marseille, Fréjus, Gap, Nîmes, Laval, Rodez, Luçon, Constantine, Viviers, Chartres, Blois, Langres, Saint-Claude, Nevers, Moulins, Le Puy, Perpignan, soit vingt-neuf archevêchés non concordataires.

Les soldats de l'empereur Guillaume

La *Freisinnige Zeitung* reproduit, d'après la *Neisser Presse*, l'allocation suivante qui aurait été adressée par l'empereur d'Allemagne, le 29 novembre, aux recrues du 1<sup>er</sup> régiment de la garde de Postdam :

« Recrues, en présence du prêtre et en face de l'autel, vous m'avez juré fidélité. Vous êtes encore trop jeunes pour comprendre la vraie signification de ce serment. Efforcez-vous, pour l'instant, de suivre les instructions que vous recevrez. Vous m'avez juré fidélité; cela veut dire que vous êtes maintenant mes soldats. Vous vous êtes donnés à moi corps et âme. Vous n'avez qu'un ennemi, c'est le mien. »

L'empereur aurait ajouté :

« Par ces temps de menées socialistes, il peut arriver que je vous ordonne de tirer sur vos propres parents, vos frères, vos pères et mères; Dieu veuille écarter cette éventualité, mais si elle se présentait, vous devez, sans murmurer, exécuter mes ordres. »

La *Freisinnige Zeitung* se refuse à l'authenticité de ces paroles, et elle ajoute : « Puisqu'un journal les a publiées, un démenti donné par les autorités militaires est absolument nécessaire. »

Rosa avait pu prendre quelque nourriture, et maintenant la force lui était revenue de répondre à ce qu'on lui disait.

Mme Dornach avait consulté M. Schayé.

— C'est son fiancé dont elle est séparée depuis des longs mois; pensez-vous qu'il soit prudent de les réunir si tôt ?

— Bon ! fit l'excellent docteur en se frottant joyeusement les mains, le bonheur la guérira tout à fait. Allez-y carrément, je réponds de tout.

Et ils rentrèrent dans la chambre de la malade.

— Ma chère Rosa, commença la jeune femme avec précaution, il faut vous armer de courage, non plus contre la douleur, mais contre l'excès de votre propre joie... J'ai une bonne, une heureuse nouvelle à vous annoncer.

— Michel est revenu, soupira faiblement la convalescente dont les joues se couvrirent d'une teinte rose presque imperceptible.

— Comment vous l'avez deviné ?

— Je ne sais, un pressentiment...

— Vous sentez-vous de force à supporter l'émotion que vous donnera sa présence ?

— Je le crois, dit Rosa d'une voix un peu plus assurée, car c'est à cause de lui que Dieu n'a pas voulu me laisser mourir.

Dans un coin, la mère Fanfare, délicieusement ravie, marmotta :

— Dieu ! on a bien raison de l'appeler le bon Dieu, car il n'a pas de rancune... moi qui l'accusais d'être injuste parce que je craignais de perdre ma nièce... J'ai joliment des excuses à lui adresser, au bon Dieu ! Enfin, nous réglerons tout ça en bloc, le jour où il m'appellera devant lui,

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Chemins de fer de l'Etat

M. Benoist, chef de bureau de M. Pihier, a quitté Cahors hier, à une heure, pour aller prendre son poste à Périgueux, nouvelle résidence de M. l'ingénieur en chef.

De nombreux collègues et amis sont allés saluer à la gare leur camarade regretté. C'est le meilleur éloge que l'on puisse faire du fonctionnaire qui, une fois les exigences du service assurées, était le meilleur, le plus modeste et le plus sûr des chefs.

Le Comité de la Bibliothèque populaire de Cahors, dont M. Benoist était un des fondateurs, perd en lui un membre des plus actifs.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec peine la mort d'un de nos compatriotes, M. de Bercegol, chirurgien-major de 1<sup>re</sup> classe en retraite.

M. de Bercegol se rendait à Perpignan, lieu de garnison de son fils, lieutenant d'infanterie, lorsque la mort l'a surpris en route.

Tous adressons à la famille nos sincères compliments de condoléance.

M. TALOU ET L'ORPHÉON

On nous communique la lettre suivante adressée à M. Talou, à propos de la subvention accordée à l'Orphéon par le ministre de l'intérieur :

« Paris, le 23 novembre 1891.

« Monsieur le député,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'Orphéon de la ville de Cahors, qui désire obtenir une subvention. Je suis heureux de vous faire savoir que, sur votre intervention, je viens d'accorder à cette Société une somme de trois cents francs.

« Droyez, Monsieur le député, que j'ai eu grand plaisir à donner satisfaction à une requête que vous aviez appuyée, et veuillez recevoir l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le Ministre de l'Intérieur,

« Pour le Ministre et par autorisation,

« Le chef du Secrétariat particulier,

« MARCHAND »

Ah ! les bons Pompiers !

Nos pompiers ont dignement fêté, hier, la Ste-Barbe, patronne de toutes les corporations qui sont en contact avec le fer.

Les pompiers « s'en sont fourré jusque-là », comme dit l'opérette, à l'hôtellerie populaire *Margoutelle*. Aux toasts nombreux portés en l'honneur de la pompe, qu'il nous soit permis de joindre le nôtre.

Ce que nous voudrions, dans l'intérêt des habitants de Cahors, comme dans celui des baves pompiers qu'aucun danger ne rebut, ce serait une organisation meilleure de la lutte contre les incendies.

Il est certain, dirons-nous avec la plupart de nos concitoyens que malgré le courage

pour passer l'inspection ! Je lui dirai : Mon Dieu, je m'étais trompée sur votre compte, mais c'était l'inquiétude qui était cause de tout ça ! réparatif d'honneur et n'en parlons plus !... Du moment que Rosa est sauvée, le bon Dieu n'a pas volé son grade.

Involontairement, la brave femme avait peu à peu levé la voix, si bien que ses dernières paroles, entendues par tout le monde excitèrent un rire général.

Mme Dornach s'approcha du lit de Rosa et doucement :

— Il est là !...

Elle répondit en souriant :

— Qu'il vienne tout de suite et sans crainte, je suis forte !

O fit entrer Michel, qui, pâle et tremblant d'émotion, s'avança timidement.

Il s'assit près du lit de sa cousine et la regarda pendant quelques moments sans trouver une parole. Elle lui sembla plus charmante que jamais malgré sa pâleur et l'amaigrissement de ses jolis traits.

Is son côté, elle ne pouvait se lasser d'admirer la tournure martiale de l'héroïque sergent.

C'était, en un instant, l'oubli de toutes leurs souffrances ! Ils étaient réunis, ils s'aimaient ! Comme le passé leur paraissait lointain, avec son cortège de douleurs.

Elle lui saisit la main en murmurant :

— Ça c'est bon d'être frère de celui qu'on aime !

— Ça c'est doux d'être aimé de celle qu'on aime, répondit-il avec ravissement.

indéniable, les dévouements individuels, l'organisation actuelle ne peut donner de bons résultats immédiats — les plus importants à rechercher. — Nous devons, toutefois, dire que le plus grand obstacle à la prompt arrivée des secours sur le lieu du sinistre est l'éparpillement des pompiers.

Le moyen d'obvier à cet inconvénient consisterait dans la location par la ville d'un immeuble situé dans un quartier central, l'ancien Palais de Justice par exemple. Cet immeuble serait affecté, comme le sont les casernes de gendarmerie, au logement des familles de pompiers.

Quelques avantages : le loyer gratuit, l'eau, l'éclairage, etc., rendraient cette combinaison très populaire parmi les pompiers.

De cette façon, au moins la nuit, au premier signal, les pompiers seraient réunis et pourraient emmener les pompes qui seraient remisées dans une dépendance de la maison.

Un réseau téléphonique ou télégraphique relierait les quartiers avec la caserne des pompiers de façon à activer l'arrivée des secours.

Une lanterne rouge la nuit, et un drapeau le jour, indiquerait le poste.

La clé des pompes serait déposée dans une boîte vitrée placée dans le couloir de la maison habitée par les pompiers afin que, le jour, en cas d'urgence, les citoyens puissent emmener les pompes en attendant l'arrivée des pompiers occupés à leur travail.

Notre système comprend seulement 40 hommes ainsi logés ; la compagnie étant d'un effectif de 50 hommes, il reste toute latitude pour que les sous-officiers et officiers puissent se loger, soit tous près du poste, soit ailleurs, si leur position les y oblige.

Telle est, en substance, une organisation — dont l'initiative appartient à notre confrère du *Courrier de Tarn-et-Garonne*, — qui offrirait de sérieuses garanties en cas de sinistres et qui récompenserait un peu plus dignement que jusqu'ici, des citoyens dont le dévouement et le courage sont au-dessus de tout éloge.

ELECTIONS CONSULAIRES

Nous rappelons que les électeurs consulaires de l'arrondissement de Cahors sont convoqués pour demain, 6 courant, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, dans les salles de la Mairie et du Palais de justice à Cahors, et dans la Mairie du chef-lieu de canton, pour procéder à l'élection du président, d'un juge titulaire et d'un juge suppléant au tribunal de commerce de Cahors. Trois candidats rééligibles se présentent à cette élection, ce sont MM. Paul Cangardel,

C'était un tableau bien digne de tenter le pin-céu d'un de ces maîtres flamands, si habiles à saisir la poésie des scènes d'intérieur.

Sur le lit bien blanc, la tête appuyée sur des oreillers de toile fine, la jeune fille, délicate, animée seulement par le souffle de vie qui devenait se réveiller en elle comme par un miracle, mais le regard brillant de joie et d'amour. Près d'elle, la main dans la sienne, ce robuste et beau soldat au teint bronzé, à la figure si bonne et si douce à la fois, dont le grand œil bleu la fixait avec une tendresse infinie. Dans un coin, la mère Fanfare, avec ses traits accentués et caractéristiques pleurant d'émotion, joyeuse auprès du docteur Schayé, dont le front rayonnait sous sa couronne de cheveux blancs.

Devant la fenêtre, presque dissimulés dans les plis des lourds rideaux qui tamisaient la lumière du soleil pour ne pas fatiguer la vue de la malade, M. et Mme Dornach se tenaient silencieux, à côté l'un de l'autre ; lui, digne et patriarcal ; elle radiante de grâce et de bonté.

Tout le monde se taisait pour permettre aux amoureux de bavarder tout à leur aise.

Eux ne se gênaient pas, n'ayant rien de caché pour ceux qui étaient là.

— Plus tard, murmura la jeune fille, je te dirai tout ce qui m'est arrivé depuis que je ne t'ai vu... mais c'est bien triste, va !... et je ne veux pas assombrir un jour comme celui-ci...

(A suivre)

A. SIRVEN ET SIÉGEL.

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

XIX

RÉHABILITATION

— C'est que... je suis si content... le bonheur m'étouffe !... j'ai eu si peur, voyez-vous, que...

Michel subissait une réaction d'une telle force que, saisi d'un étourdissement subit, il fut obligé de s'asseoir un instant.

Trois quarts d'heure après, le jeune sergent arriva rue Pergolèse, où il fut reçu par Mme Dornach.

— Rosa !... s'écria-t-il, je veux la voir !

— Attendez encore un instant, dit la gracieuse jeune femme, bien qu'elle soit prévenue de votre arrivée, je ne veux pas vous introduire trop brusquement.

Michel dut se résigner à rester en compagnie de M. Dornach, qui lui raconta les événements de la veille, l'opération dont la réussite avait été si heureuse, et la marche rapide de la malade vers un rétablissement inespéré.

ancien président, comme président; Lérès Victor, ancien juge, comme juge titulaire, et Jean Canaille, juge suppléant sortant, comme juge suppléant.

PONTS ET CHAUSSÉES

Nous avons annoncé dernièrement la nomination de M. Prévère, comme ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Cahors.

Nous apprenons aujourd'hui avec plaisir que cet excellent fonctionnaire est élevé de la 2<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> classe de son grade.

CONFÉRENCE

Le dimanche, 13 décembre, à 2 heures du soir, M. Drouhault, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole à Cahors, dans une des salles de la Mairie.

Sujet de la conférence : *Des arbres fruitiers.*

ÉTALONS PARTICULIERS

M. le Préfet du Lot a fixé l'itinéraire de la commission chargée de l'examen, au point de vue du cornage et de la fluxion périodique, des étalons particuliers destinés à faire le service de la remonte en 1892.

Le lundi 7 décembre 1891, à 11 h. m., place de la gare, à Cahors.

Le mardi 8 décembre, à 10 h. m., place de la gare à Figeac.

Le jeudi, 10 décembre, à 7 h. 1/2 m., place de la gare à Gourdon.

POUR LES VICTIMES DES ORAGES

Une somme de 4,000 fr. a été mise, par le ministre de l'intérieur, à la disposition de M. le Préfet du Lot, pour venir en aide aux victimes des orages de juin dernier.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE CAHORS

Dans leur réunion de fin décembre, les syndicats ouvriers de Cahors, adhérents à la Fédération, sont appelés à nommer leurs délégués au Comité central, en remplacement de l'ancien Comité provisoire, qui a démissionné au congrès du 22 novembre.

VELOCE-SPORT CADURCIEN

MM. les membres du V.-S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, 5 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, au café Tivoli.

RÉUNION SYNDICALE

Les membres de la chambre syndicale des Ouvriers Mineurs, Terrassiers et Manœuvres sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu dimanche, à 2 heures du soir, dans une salle de la Mairie.

SOCIÉTÉ DE PISCICULTURE

L'assemblée générale des membres de la Société de Pisciculture du Lot aura lieu samedi soir, à 8 h., dans une salle de l'Hôtel-de-ville.

Ordre du jour : Résumé des faits intéressant la société en 1891 ; reddition des comptes du trésorier ; projets pour 1892 ; renouvellement des membres du comité ; propositions diverses.

Les jeunes soldats

Les recrues de la classe de 1890 sont maintenant au complet dans les régiments.

Ces 179,000 jeunes soldats seront-ils partout instruits d'après les conseils qui viennent d'être donnés à Nancy au 69<sup>e</sup> de ligne ? Nous le souhaitons. Le petit traité d'éducation du soldat que le colonel de ce régiment a fait rédiger au capitaine adjudant-major Coquinet mérite de devenir le guide de tous les instructeurs de l'armée.

Nous extrayons de la publication des « six conférences à faire par le capitaine pendant la première période d'instruction », quelques conseils aux gradés, qui sont d'une portée générale :

« Les compagnies qui marchent le mieux ne sont pas celles où on punit le plus, il faut s'abstenir d'avoir toujours à la bouche les mots de « consigne », « salle de police », « corvées à l'œil », « inspection avec la garde », menaces qui, presque toujours non suivies d'exécution, arrivent très vite à ne produire aucun effet sur l'homme et à le rendre, par suite, insensible aux observations et aux reproches.

« Donnez l'exemple à vos hommes dans toutes les circonstances, et vous ne tarderez pas à acquiescer un grand ascendant sur eux.

« Mettez tous vos soins à prévenir les fautes au lieu d'attendre qu'elles soient commises, pour avoir à les réprimer.

« Commandez très exactement votre service et vos corvées, de façon qu'aucune réclamation justifiée ne puisse se produire.

« Ne commettez jamais d'abus d'autorité, soit en exigeant plus que le règlement ne vous accorde, soit en infligeant des punitions anti-réglementaires.

« Veillez scrupuleusement à ce que les soldats sous vos ordres reçoivent exactement tout ce à quoi ils ont droit.

« Ne songez pas seulement à vos droits, songez aussi à vos devoirs qui consistent surtout à prendre leurs intérêts.

« Choisissez avec empressement toutes les oc-

casions qui se présenteront dans la chambrée pour élever le moral du soldat : adressez-vous à son cœur, faites appel à ses bons sentiments naturels, à son intelligence. Détruisez par un mot les erreurs grossières qui se perpétuent souvent dans les chambrées. »

Et maintenant que, sous de tels auspices, les recrues du 69<sup>e</sup> vont à l'exercice, quelles recommandations va leur faire le commandant de compagnie ?

« Avec des soldats tels que vous, le combat à la baïonnette reste toujours le suprême objectif, et aucun ennemi, quel qu'il soit, ne vous résistera... Mais il s'agit aujourd'hui de pouvoir arriver assez près de l'ennemi pour donner utilement cet effort qui fera de vous des vainqueurs. Ce problème n'est pas très difficile à résoudre. Il consiste tout simplement à tirer de votre fusil 1886 le meilleur parti possible.

« La France est la nation la plus avancée comme armement, tant au point de vue de la quantité que de la qualité.

« Etant donné que vous avez entre les mains un arme incomparable de précision et de justesse, votre tâche sera facile pour arriver sûrement au succès final ; elle se résume dans ces trois mots : *savoir s'en servir.*

« C'est le but de l'instruction du tir.

« Autrefois, on pouvait à la rigueur dire que si deux chaînes de tirailleurs se trouvaient en présence, il y avait entre elles un rideau tel de fumée qu'il était bien difficile d'ajuster, de viser un tirailleur.

Aujourd'hui, cela change de tout au tout... Il n'y aura plus de fumée entre les deux lignes adverses. Le combat ressemblera à une véritable chasse à l'homme : dans chacune des lignes opposées, on choisira son objectif, c'est-à-dire l'homme et de préférence le chef qui se trouvera le plus en face de soi... c'est le tireur le plus adroit des deux qui se débarrassera de l'autre. »

Cette définition du combat moderne est saisissante ; elle établit nettement que le premier devoir des jeunes soldats de la République est de devenir d'habiles tireurs.

BIBLIOPHAGIE LOCALE

Vient de paraître le troisième fascicule du tome seize du *Bulletin de la Société des Etudes.*

SOMMAIRE

La taille et autres impositions prélevées au profit du roi, dans la communauté de Puy-calvel, en 1764, 1776 et 1789, par M. A Soulié.

Pouvoirs, franchises et libertés octroyés aux consuls d'Albas, le 12 mars 1621, par Mgr Siméon-Etienne de Popian, évêque de Cahors, par M. Sylvain Miran.

Prestation de serment par Philippe Salives, premier consul d'Albas et ses consors, par M. Sylvain Miran.

Catalogue géographique des espèces contenues dans l'herbier de M. l'abbé J.-P. Bousquet (suite).

Fables patoises, par M. J.-B. Rouquet.

Nécrologie : M. Léon Cessac, par M. L. Greil

— M. Gustave de Pradelle, par M. J. Gary.

Procès-verbaux des séances de la Société, pendant le 3<sup>e</sup> trimestre

CONSEIL DE GUERRE

Le sieur Jean Marabat, né à Moissac (Tarn-et-Garonne), ancien soldat au 4<sup>e</sup> bataillon d'Afrique, et ayant 11 condamnations à son actif, avait été incorporé au 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Agen, pour faire ses vingt-huit jours. Sorti un jour de la caserne, il y entra habillé en civil, sans pouvoir indiquer ce qu'étaient devenus ses effets militaires.

Traduit en conseil de guerre, Marabat est condamné à 18 mois de prison.

L'INFLUENZA

Elle a fait de nouveau son apparition. En France comme ailleurs, partout elle règne en maîtresse. Pour le quart d'heure, l'influenza, voilà l'ennemi !

Il faut donc que par ces temps brouillards et malsains, chacun prenne des précautions. Le devoir du journaliste est d'éclairer ses lecteurs.

Aussi, voici notre conseil :

Avant tout, il faut assurer scrupuleusement le fonctionnement régulier de la peau ; ce vaste poumon extérieur plaqué comme un maillot sur le corps. Un fort bain de vapeur, une bonne sueur, filtrant le sang et provoquant une révulsion salutaire, c'est encore, à la moindre alerte — au moindre rhume, au moindre frisson — le plus sûr moyen de balayer du for intérieur les ordures toxiques ou fermentes la mort. Joignez-y, pour désobstruer les reins — cet autre émonctoire de la vie — le précieux benzoate de soude, que le bacille de la fièvre typhoïde lui-même, un dur-à-cuire pourtant, s'il en fût, a tant de peine à digérer.

Evaporez enfin, dans une simple soucoupe laissée à demeure sur la veilleuse de famille, afin de « fumer » (?) l'appartement et de tuer les « microcoques » au vol, la solution suivante

dont il plait au *Figaro* de livrer la recette *gratis* *pro Deo* à ses lecteurs :

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| Eau.....                      | 300 gram. |
| Glycérine.....                | 100 »     |
| Alcoolature de genièvre....   | 100 »     |
| Thymate de soude.....         | 30 »      |
| Acide phénique cristallisé... | 10 »      |
| Teinture de Benjoin.....      | 30 »      |

Beuvez par là-dessus force grogs bouillants au genièvre, dont l'arome empyreumatique est une caution d'antiseptie. Faites, pour achever de flamber les « toxines », le plus possible d'exercice au grand air. Ne changez rien, par ailleurs, à vos habitudes, mais gardez-vous du surmenage et des papillons noirs ; ne vous hypnotisez pas dans la « frousse » — (la plus déprimante des conseillères). Emile GAUTHIER.

Fumel

La foire a été belle mais les transactions n'ont pas été importantes sur les bœufs ni sur les porcs gras.

Ces derniers se vendaient à des prix très irréguliers, entre 40 et 47 fr. le quintal.

Les bœufs gras de 35 à 37 fr.

Les autres porcs aux cours ordinaires.

Les oies grasses de 75 à 85 cent. la livre.

Les canards de 80 à 90.

Poules de 3 fr. 50 à 5 fr. la paire.

Les lapins de 2 à 3 fr.

Blé de 20 à 21 fr. l'hect.

Maïs de 11 à 12 fr. id.

Puy-l'Evêque

Les bœufs destinés à la boucherie se vendaient de 35 à 37 fr. le quintal.

Les porcs gras de 40 à 44 fr. id.

Les petits porcs étaient aussi en baisse ; peu d'affaires sur les montons.

La volaille de 55 à 60 cent. la livre.

Les lapins de 2 à 3 fr. la paire.

Les lièvres de 90 cent. à 1 fr. la livre.

Les perdrix 2 fr. l'une.

Le blé de 15 fr. 50 à 16 fr. les 4/5.

Le maïs se vendait à tout prix de 7 à 9 fr. 50 les 4/5.

Deux porte-monnaie ont été soustraits à deux femmes dans le marché aux grains, un contenait 120 fr. l'autre 30 environ mais les flous ont pu prendre la clef des champs.

Du côté de Lascabane on a volé un mouton de très belle espèce dans une étable et pendant la nuit : mais les voleurs voulant que le propriétaire fut du festin lut out remit la tête et la peau mais on n'a pu trouver la trace des mauvais garnements qui méritent une bonne correction.

Une charge de plomb de renard dans le dos leur aurait mérité à merveille.

Dordogne

Depuis quelques jours les nombreux ouvriers des ateliers de la Compagnie d'Orléans sont soumis à la revaccination.

Tout ouvrier qui se refuserait à subir cette opération ne serait pas payé en cas de maladie. Aussi tous ont reçu le vaccin une seconde fois.

Des cas de charbon ayant été constatés à Bergerac, il est nécessaire de prendre des précautions.

Les soldats casernés à Périgeux ont été eux aussi, soumis à la revaccination.

FAITS DIVERS

Une épouvantable méprise

Avant-hier, un nommé Casimir Bequié, habitant la commune de Vignerou, canton de Beaumont, allait passer la soirée dans un village voisin, laissant chez lui sa femme et son fils Antoine, âgé de treize ans.

Avant de partir, il avait dit à sa femme qu'il ne reviendrait que le lendemain ; malheureusement, il changea d'avis et revint pendant la nuit.

Pour se faire ouvrir la porte, il heurta doucement contre les volets de la fenêtre de la chambre où sa femme et son fils étaient couchés.

Ceux-ci, réveillés en sursaut, ne comptant pas sur le retour de Bequié, furent pris de peur et pensèrent que des voleurs tentaient de pénétrer chez eux.

L'enfant prit alors un fusil, sortit à pas de loup et tira sur son père.

Effrayé, celui-ci prit la fuite et contourna la maison, qui est isolée.

Rendu courageux par la frayeur qu'il venait d'inspirer à celui qu'il croyait un malfaiteur, l'enfant le poursuivit et une seconde fois déchargea son arme sur son père.

Ce dernier atteint aux reins et aux jambes tomba en criant : « Au secours ! Au secours ! Je suis mort ! »

Son fils et sa femme le reconnurent à la voix et se portèrent à son secours.

On juge de leur désespoir en voyant le malheureux gisant dans une mare de sang.

L'état de Bequié est désespéré.

Incendie à l'hôtel-de-ville de Bordeaux

Cet après-midi, un incendie a éclaté dans l'aile gauche des bâtiments de l'hôtel-de-ville.

Le feu s'est déclaré dans les bureaux de l'ingénieur de la ville ; il a pris un rapide développement, à cause des boiseries qui revêtaient les murs et aux nombreuses planchettes facilement inflammables qui s'y trouvaient.

Les pompiers se sont rapidement transportés sur les lieux du sinistre, mais ils n'ont pu se rendre totalement maîtres du feu qu'après trois heures d'efforts.

Deux étages du monument de l'aile gauche sont détruits. L'eau des pompes a beaucoup détérioré les salles du rez-de-chaussée et particulièrement la salle des mariages.

Les dégâts peuvent être évalués à une centaine de mille francs.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME du 6 DÉCEMBRE

de 3 heures à 4 heures du soir

(Allées Fénélon)

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| Le Troubadour (pas redoublé) | Sellenick. |
| Le Pré au Clers (fantaisie)  | Hérol.     |
| Polka des Troupiers          | Desormes.  |
| Le Chalet (ouverture)        | Adam.      |
| La Petite Mariée (quadrille) | Lecocq.    |

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 28 novembre au 5 décembre 1891

Naissances

Guiraudet Célestin, à Cavanès.  
Béliben Charles, rue St-Namphaise, 1.  
Soulié Jean, boulevard Gambetta, 8.  
Lacassagne Jean, à Saint-Henri.  
Belot Ernest, avenue de Toulouse, 17.

Mariages

Vidal Jean, marinier, et Alayrac Germaine.

Décès

Talou Antoine, 51 ans, rue Jean Vidal, 3.  
Souleillou Jules, propriétaire, 26 ans, à Cabesut.  
Lescure Samson, soldat au 7<sup>e</sup>, 22 ans, (Hospice).

UN MONSIEUR offre gratuitement

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et des rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Jusque dans la Famille du Docteur !

M. Hertzog, ph<sup>e</sup>, 28, rue de Grammont, Paris. Villarieux (Jura), le 9 février 1891. — Ma fille souffrait depuis deux ans de névralgies dentaires, contre lesquelles j'avais épuisé un grand nombre de remèdes sans résultat ; vos Pilules Suisses ont amené un grand soulagement, elle en continue le traitement avec satisfaction. Je vous donne entière autorisation à publier mon appréciation sur votre produit.

D<sup>r</sup> GRAZ.

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ

40 médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et Pâte de Nafé de Delangrenier étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, (grippe, influenza), bronchites, irritations de poitrine et de gorge ; sans opium, morphine ni codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les pharmacies.

REVUE HEBDOMADAIRE

La reprise s'est continuée sur les principales valeurs. La liquidation a été facile sur nos rentes. Le redressement de la cote sur certaines valeurs était inévitable, mais le marché donnera encore lieu à bien des soubresauts avant de retrouver son calme.

Le 3 0/0 est à 95.25, le nouveau à 94.

Le Crédit Foncier s'est avancé à 1215.

Les obligations foncières et communales sont bien tenues.

La Banque de Paris s'est avancée à 705, la baisse n'avait aucune raison d'être sur ces titres.

Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 775.

La Société Générale varie peu. Elle a une situation tout à fait exceptionnelle.

La Banque d'Escompte n'est pas à son cours. Elle doit reprendre.

Le Crédit Mobilier est lourd. Les cours cotés sur les titres de cet établissement ne correspondent pas à sa situation réelle.

Nos grands chemins sont fermes et sont toujours recherchés par l'épargne. Les obligations des chemins de fer économiques ont de bonnes demandes à 395. Les fonds étrangers sont mieux tenus sous l'influence du discours très rassurant du ministre des finances italiennes, la rente s'avance à 89.25. Nos prévisions sont justifiées.

Les actions des chemins de fer méridionaux n'ont rien de la valeur de spéculation.

Les fonds Russes sont toujours agités, mais leur tenue est meilleure.

L'Extérieure a donné lieu à un vif mouvement de reprise.

En Banque, les obligations Linarès à Almería sont l'objet de négociations assez actives, au cours actuel, c'est un placement garanti de plus de 7 0/0.

D'après les recettes, il est permis de prévoir à bref délai une plus-value sérieuse sur les obligations de première hypothèque de Poto-Rico.

Nous avons annoncé pour le 15 décembre l'émission de 18,000 obligations du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem.

En se basant sur les rapports consulaires du Foring office anglais de 1888, et sur les statistiques officielles les ingénieurs de la compagnie des chemins de fer de Jaffa à Jérusalem ont évalué à 13,500 fr. le rendement brut de la ligne par kilomètre. C'est donc une recette annuelle de 1,180,000 fr., sur laquelle la compagnie gagne et amortira l'emprunt qu'elle contracte en émettant 18,000 obligations.

La création d'une voie ferrée en Palestine ne pourra que rendre à ce pays, sa prospérité normale et activer son développement.

**Bibliographie**

**LE MONDE ILLUSTRÉ.** Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35<sup>e</sup> années. — Sommaire du numéro du 5 décembre 1891 : — Gravures : — Voyage au Sénégal, illustrations et texte de M. Gaston Roulet. — Paris : Les obsèques de Lord Lytton : arrivée du corps à la gare de l'Ouest. — Tous à la russe : le Samovar. — Faits et gestes d'une souris. — Les grèves dans le Nord. Portraits des arbitres des Compagnies : MM. Vuillemin, Kolb-Bernard, Voisin-Dumont, G. Viala, Louis Dombre. — Nécrologie : Portrait de M. le docteur Bouchut. — Beaux-Arts : Peinture : « Derniers moments de Saint-Françoise d'Assises » tableau de M. Weerts, Sculpture : « Jeanne d'Arc libératrice » statue de M. Chatrouse, inaugurée à la Maison de la Légion d'Honneur de Saint-Denis. Texte : Le Courrier de Paris, par Pierre Véron ; Les Théâtres et la Musique, par Hyppolyte Lemaire et Auguste Boissard ; Variété : Kabalisme, par G. Lenôtre ; Mondains et Mondaines, par Etincelle ; A travers les Champs, par Emile Desbeaux ; Voyage au Sénégal, par G. Roulet ; Chronique du sport, par Archiduc ; Echechs et Récréations de la famille, par Rosenthal et Layaud. En supplément, se trouve la suite du roman de M. Gustave Toudouze : Le vertige de l'inconnu illustré en couleur par M. Marold. Le numéro 50 centimes.

**LE BON JOURNAL.** Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 3 décembre 1891 : Galipaux : Truc de vicairie. — Pierre Maël : Quand on aime (suite). Fabre : Mademoiselle de Malavieille (suite). — Léon Allard : Les Flibustiers (suite). — Eugène Chavette : Défunt Brichtet (suite). — Alexis Bouvier : Les de Berny (suite).

**TOUR DU MONDE.** — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1613<sup>e</sup> livraison (5

décembre 1891). — De Paris au Tonkin. — A travers le Tibet inconnu, par M. Bonvalot. (1889-1890). — Texte dessins inédits. — Tous les dessins de ce voyage sont exécutés d'après les photographies prises par le prince Henri d'Orléans. — 15 gravures de Riou, Clément, Vogel, A. Paris, A. Pépin, et de Taylor. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**SAINT-NICOLAS.** — 12<sup>e</sup> année. — Sommaire du n<sup>o</sup> 1. — 3 décembre 1891. — Les Maîtres chanteurs : Eud. Dupuis. — Chanson bretonne : Guydo. — Matelot malgré lui : J. Anceaux. — Le cadeau de la cigogne : Meryem Cecyl. — La fleur mystérieuse : S. Blandy. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations par Birch, H. Johnstone, Guydo, Ginos, A. Zick, Gaillard, etc. Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

**SIROP ET PATE DE REGNAULD**  
— 70 ans de succès —  
Contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, coqueluche, etc.  
Sirop 2 fr. 50 le fl. Pâte 1 fr. 50, 19, r. Jacob, Paris, et toutes ph<sup>ies</sup>.

**PILULES GICQUEL**  
PURGATIVES et DÉPURATIVES du SANG  
Souveraines contre  
Constipation, Bile, Glaires  
Embarras d'estomac et d'intestins  
Manque d'appétit  
Maux de tête, Etourdissements  
Congestions, Goutte  
Douleurs, Rhumatismes  
1<sup>fr</sup> 50 LA BOITE. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES,

**LA REVALESCIERE**

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, pituitie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix ; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques : « Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescierié du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescierié, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M<sup>lle</sup> GAUGUEN-LIN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescierié vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescierié m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois ; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO. Curé doyen de Cetta (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 c. le repas. 46 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, à Paris. Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

**AUDOUARD**

Ex-Professeur de PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

**CHIRURGIEN-DENTISTE A BRIVE**

Se rendra à CAHORS, le 4<sup>me</sup> mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

**DENTS & DENTIERS**

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

**LE VIN AROUD** au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, ph<sup>ie</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>ies</sup>.

Eviter les contrefaçons **CHOCOLAT MENIER** Exiger le véritable nom

**TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1891.**

| De Paris à Toulouse                    |  |               |                |                        | De Toulouse à Paris |               |                      |                |              |                  |               |                         |                        |                         |               |                  |              |                |                      |               |               |                        |                |               |                |               |        |       |       |                    |
|--|--|---------------|----------------|------------------------|---------------------|---------------|----------------------|----------------|--------------|------------------|---------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|---------------|------------------|--------------|----------------|----------------------|---------------|---------------|------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|--------|-------|-------|--------------------|
| PARIS.....                             | BRIVE.....                             | Noailles..... | Chasteaux..... | Gignac-Cressensac..... | SOULLAC.....        | CAZOULÈS..... | Lamothe-Fénelon..... | Nozac.....     | GOURDON..... | Saint-Clair..... | Dégagnac..... | Thédirac-Peyrilles..... | Saint-Denis-Catus..... | Espère.....             | CAHORS.....   | Sept-Ponts.....  | Cieurac..... | Lalbenque..... | Montpezat.....       | Borredon..... | Caussade..... | Réalville.....         | Albias.....    | Fonenne.....  | MONTAUBAN..... | TOULOUSE..... |        |       |       |                    |
| départ. 12 <sup>h</sup> m.             | départ. 1 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup> | 1 25          | 1 35           | 1 48                   | 2 8                 | 2 22          | 2 35                 | 2 45           | 3 3          | 3 10             | 3 22          | 3 33                    | 3 45                   | 3 54                    | 4 5           | 4 20             | 4 31         | 4 47           | 4 56                 | 5 7           | 5 20          | 5 31                   | 5 40           | 5 48          | 5 56           | 6 11          | 7 55   |       |       |                    |
| 12 40                                  | 6 45                                   | —             | —              | —                      | 7 26                | 7 29          | —                    | —              | 8 3          | —                | —             | —                       | —                      | —                       | 8 41          | 8 47             | —            | —              | —                    | —             | —             | —                      | —              | —             | —              | —             | —      |       |       |                    |
| 7 40                                   | 7 50                                   | 8 5           | 8 15           | 8 28                   | 8 48                | 8 53          | 9 14                 | 9 24           | 9 36         | 9 46             | 9 58          | 10 9                    | 10 20                  | 10 29                   | 10 40         | —                | —            | —              | —                    | —             | —             | —                      | —              | —             | —              | —             | —      | —     |       |                    |
| 5 8                                    | 5 17                                   | —             | —              | —                      | 5 58                | 6 1           | —                    | —              | 6 32         | —                | —             | —                       | —                      | —                       | 7 13          | 7 20             | —            | —              | —                    | —             | —             | —                      | —              | —             | —              | —             | —      | —     |       |                    |
| 7 20                                   | 7 30                                   | 7 43          | 8 3            | 8 11                   | 8 18                | 8 21          | 8 34                 | 8 44           | 8 58         | 9 8              | 9 20          | 9 31                    | 9 43                   | 9 52                    | 10 3          | 7 25             | 7 37         | 7 55           | 8 4                  | 8 15          | 8 29          | 8 40                   | 8 50           | 8 58          | 9 7            | 9 23          | —      | —     |       |                    |
| —                                      | —                                      | —             | —              | —                      | —                   | —             | —                    | —              | —            | —                | —             | —                       | —                      | —                       | —             | 10 14            | 10 24        | 10 38          | 10 45                | 10 55         | 11 8          | 11 18                  | 11 27          | 11 35         | 11 43          | 11 53         | 1 30s. | —     | —     |                    |
| —                                      | —                                      | —             | —              | —                      | —                   | —             | —                    | —              | —            | —                | —             | —                       | —                      | —                       | —             | —                | —            | —              | —                    | —             | —             | —                      | —              | —             | —              | —             | —      | —     | —     | —                  |
| TOULOUSE.....                          | MONTAUBAN.....                         | Fonenne.....  | Albias.....    | Réalville.....         | Caussade.....       | Borredon..... | Montpezat.....       | Lalbenque..... | Cieurac..... | Sept-Ponts.....  | CAHORS.....   | Espère.....             | Saint-Denis-Catus..... | Thédirac-Peyrilles..... | Dégagnac..... | Saint-Clair..... | GOURDON..... | Nozac.....     | Lamothe-Fénelon..... | CAZOULÈS..... | SOULLAC.....  | Gignac-Cressensac..... | Chasteaux..... | Noailles..... | BRIVE.....     | PARIS.....    |        |       |       |                    |
| départ. 2 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> | départ. 3 24                           | 4 43          | 4 51           | 4 59                   | 5 11                | 5 21          | 5 38                 | 5 53           | 6 1          | 6 13             | 6 21          | 6 30                    | 6 44                   | 6 57                    | 7 11          | 7 20             | 7 29         | 7 44           | 7 53                 | 8 2           | 8 11          | 8 13                   | 8 20           | 8 25          | 8 54           | 9 5           | 9 13   | 6 32  | 7 1   | 4 37 <sup>m</sup>  |
| 2 30                                   | 4 30                                   | 4 43          | 4 51           | 4 59                   | 5 11                | 5 21          | 5 38                 | 5 53           | 6 1          | 6 13             | 6 21          | 6 30                    | 6 44                   | 6 57                    | 7 11          | 7 20             | 7 29         | 7 44           | 7 53                 | 8 2           | 8 11          | 8 13                   | 8 20           | 8 25          | 8 54           | 9 5           | 9 13   | 10 7  | 10 11 | 10 21 <sup>m</sup> |
| 6 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup>         | 7 30                                   | 7 43          | 7 51           | 7 59                   | 8 11                | 8 21          | 8 38                 | 8 54           | 9 2          | 9 14             | 9 22          | 9 30                    | 9 44                   | 9 57                    | 10 11         | 10 20            | 10 29        | 10 43          | 10 52                | 11 1          | 11 10         | 11 12                  | 11 19          | 11 25         | 11 54          | 12 4          | 12 12  | 12 27 | 12 49 | 11 38s.            |
| 9 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup>         | 10 50                                  | 11 3          | 11 11          | 11 19                  | 11 31               | 11 41         | 11 58                | 12 13          | 12 21        | 12 33            | 12 41         | 9 30                    | 9 44                   | 9 57                    | 10 11         | 10 20            | 10 29        | 10 43          | 10 52                | 11 1          | 11 10         | 11 12                  | 11 19          | 11 25         | 11 54          | 12 4          | 12 12  | 12 27 | 12 49 | 11 38s.            |

**Chemin de fer d'Orléans**

**HORAIRE DES TRAINS**

| De CAHORS à LIBOS |                    |                   |                   | De LIBOS à CAHORS |            |            |              |
|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------|------------|--------------|
| CAHORS.....       | Libos.....         | Poste.....        | Omnibus.....      | PARIS.....        | Libos..... | Poste..... | Omnibus..... |
| 6 <sup>h</sup> 40 | 12 <sup>h</sup> 50 | 6 <sup>h</sup> 39 | 5 <sup>h</sup> 23 | 7 40              | 12 45      | 6 40       | 5 24         |
| 6 54              | 1 4                | 6 53              | 5 37              | —                 | —          | —          | —            |
| 7 8               | 1 15               | 7 7               | 5 51              | —                 | —          | —          | —            |
| 7 11              | 1 22               | 7 11              | 6 4               | —                 | —          | —          | —            |
| 7 25              | 1 35               | 7 23              | 6 18              | —                 | —          | —          | —            |
| 7 38              | 1 46               | 7 34              | 6 32              | —                 | —          | —          | —            |
| 7 51              | 1 57               | 7 47              | 6 46              | —                 | —          | —          | —            |
| 8 4               | 2 10               | 7 58              | 7 0               | —                 | —          | —          | —            |
| 8 17              | 2 21               | 8 4               | 7 14              | —                 | —          | —          | —            |
| 8 30              | 2 32               | 8 11              | 7 28              | —                 | —          | —          | —            |
| 8 43              | 2 43               | 8 18              | 7 42              | —                 | —          | —          | —            |
| 8 56              | 2 54               | 8 25              | 7 56              | —                 | —          | —          | —            |
| 9 9               | 3 5                | 8 32              | 8 10              | —                 | —          | —          | —            |
| 9 22              | 3 16               | 8 39              | 8 24              | —                 | —          | —          | —            |
| 9 35              | 3 27               | 8 46              | 8 38              | —                 | —          | —          | —            |
| 9 48              | 3 38               | 8 53              | 8 52              | —                 | —          | —          | —            |
| 10 1              | 3 49               | 9 0               | 9 6               | —                 | —          | —          | —            |
| 10 14             | 4 0                | 9 7               | 9 20              | —                 | —          | —          | —            |
| 10 27             | 4 11               | 9 14              | 9 34              | —                 | —          | —          | —            |
| 10 40             | 4 22               | 9 21              | 9 48              | —                 | —          | —          | —            |
| 10 53             | 4 33               | 9 28              | 10 2              | —                 | —          | —          | —            |
| 11 6              | 4 44               | 9 35              | 10 16             | —                 | —          | —          | —            |
| 11 19             | 4 55               | 9 42              | 10 30             | —                 | —          | —          | —            |
| 11 32             | 5 6                | 9 49              | 10 44             | —                 | —          | —          | —            |
| 11 45             | 5 17               | 9 56              | 10 58             | —                 | —          | —          | —            |
| 11 58             | 5 28               | 10 3              | 11 12             | —                 | —          | —          | —            |
| 12 11             | 5 39               | 10 10             | 11 26             | —                 | —          | —          | —            |
| 12 24             | 5 50               | 10 17             | 11 40             | —                 | —          | —          | —            |
| 12 37             | 6 1                | 10 24             | 11 54             | —                 | —          | —          | —            |
| 12 50             | 6 12               | 10 31             | 12 8              | —                 | —          | —          | —            |
| 1 3               | 6 23               | 10 38             | 12 22             | —                 | —          | —          | —            |
| 1 16              | 6 34               | 10 45             | 12 36             | —                 | —          | —          | —            |
| 1 29              | 6 45               | 10 52             | 12 50             | —                 | —          | —          | —            |
| 1 42              | 6 56               | 11 0              | 1 4               | —                 | —          | —          | —            |
| 1 55              | 7 7                | 11 7              | 1 18              | —                 | —          | —          | —            |
| 2 8               | 7 18               | 11 14             | 1 32              | —                 | —          | —          | —            |
| 2 21              | 7 29               | 11 21             | 1 46              | —                 | —          | —          | —            |
| 2 34              | 7 40               | 11 28             | 2 0               | —                 | —          | —          | —            |
| 2 47              | 7 51               | 11 35             | 2 14              | —                 | —          | —          | —            |
| 3 0               | 8 2                | 11 42             | 2 28              | —                 | —          | —          | —            |
| 3 13              | 8 13               | 11 49             | 2 42              | —                 | —          | —          | —            |
| 3 26              | 8 24               | 11 56             | 2 56              | —                 | —          | —          | —            |
| 3 39              | 8 35               | 12 3              | 3 10              | —                 | —          | —          | —            |
| 3 52              | 8 46               | 12 10             | 3 24              | —                 | —          | —          | —            |
| 4 5               | 8 57               | 12 17             | 3 38              | —                 | —          | —          | —            |
| 4 18              | 9 8                | 12 24             | 3 52              | —                 | —          | —          | —            |
| 4 31              | 9 19               | 12 31             | 4 6               | —                 | —          | —          | —            |
| 4 44              | 9 30               | 12 38             | 4 20              | —                 | —          | —          | —            |
| 4 57              | 9 41               | 12 45             | 4 34              | —                 | —          | —          | —            |
| 5 10              | 9 52               | 12 52             | 4 48              | —                 | —          | —          | —            |
| 5 23              | 10 3               | 1 0               | 5 2               | —                 | —          | —          | —            |
| 5 36              | 10 14              | 1 7               | 5 16              | —                 | —          | —          | —            |
| 5 49              | 10 25              | 1 14              | 5 30              | —                 | —          | —          | —            |
| 6 2               | 10 36              | 1 21              | 5 44              | —                 | —          | —          | —            |
| 6 15              | 10 47              | 1 28              | 5 58              | —                 | —          | —          | —            |
| 6 28              | 10 58              | 1 35              | 6 12              | —                 | —          | —          | —            |
| 6 41              | 11 9               | 1 42              | 6 26              | —                 | —          | —          | —            |
| 6 54              | 11 20              | 1 49              | 6 40              | —                 | —          | —          | —            |
| 7 7               | 11 31              | 1 56              | 6 54              | —                 | —          | —          | —            |
| 7 20              | 11 42              | 2 3               | 7 8               | —                 | —          | —          | —            |
| 7 33              | 11 53              | 2 10              | 7 22              | —                 | —          | —          | —            |
| 7 46              | 12 4               | 2 17              | 7 36              | —                 | —          | —          | —            |
| 7 59              | 12 15              | 2 24              | 7 50              | —                 | —          | —          | —            |
| 8 12              | 12 26              | 2 31              | 8 4               | —                 | —          | —          | —            |
| 8 25              | 12 37              | 2 38              | 8 1               |                   |            |            |              |